

Impôts et dépenses publiques: inquiétudes pour les Genevois

ÉTUDE RÉALISÉE AVEC LA COLLABORATION DE MEMBRES
DE L'ORDRE GENEVOIS DE LA CHAMBRE FIDUCIAIRE

2013

Faites circuler cette étude!

Elle peut être téléchargée
sur le site www.ccig.ch

Relayez cette adresse à vos proches!

Inquiétudes pour les Genevoises et Genevois

En 1991, inquiète de l'évolution catastrophique des finances cantonales et de la fuite croissante des contribuables les plus intéressants vers des sites (Londres notamment) ou des cantons plus accueillants, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) publiait sa première étude fiscale, «**Genève paie trop d'impôts**».

En 1995, a suivi l'étude «**Paie-t-on toujours trop d'impôts à Genève?**», en 1999 «**Genève vit au-dessus de ses moyens**», en 2003, «**Genève paie toujours trop d'impôts**» puis, en 2005 «**Déficits et endettement: Genève doit casser l'engrenage infernal**». Et, en 2007, «**Les Genevois paient deux fois plus d'impôts que la moyenne suisse**».

Autant de messages qui restent, hélas, d'une grande actualité...

POUR GENÈVE : la presse, elle aussi, s'inquiète

«Les difficultés de la place financière genevoise et la baisse des revenus des banques, pressées entre mort du secret bancaire et nouvelles réglementations, se paieront à terme au prix fort. Ajoutons à cela **l'obligation d'éponger les six milliards de francs de la fusion des caisses de pension et un service de la dette – toujours record suisse – qui s'envolera à la moindre hausse des taux** (...).

Ne jouons pas à nous faire peur. Mais il faut oser regarder en face le défi financier qui se pose à Genève. **Il est urgent de (re)commencer à étudier les coûts de fonctionnement trop élevés de l'Etat.**»

Pierre Ruetschi, Rédacteur en chef,
Tribune de Genève (14 mars 2013)

«**L'indiscipline financière de Genève est-elle incurable** ? Une dette de 30'000 francs pèse sur chaque habitant (...), le canton caracole en tête du classement suisse des dépenses par habitant. C'est aussi un des trois cantons les plus inégalitaires du pays. Si les entreprises sont fortement imposées, comme les revenus et la fortune, près de 30% des contribuables ne paient pas d'impôts.»

Titre, intertitre et commentaire
de première page,
Le Temps (13 mars 2013)

«Le rapport complexe que le canton entretient avec son appareil étatique, l'un des plus corpulents de Suisse, tend à tourner à l'hystérie chaque fois que les échéances électorales approchent ou que des angoisses se font jour sur les revenus (...). La discussion sur les prestations de l'Etat genevois, leur coût et leur résultat aurait tout intérêt à s'évader du débat que génère chaque exercice budgétaire pour aboutir à une remise à plat plus globale.»

(...) Sur le plan suisse, **l'Etat genevois est extravagant**. En 2008, il y avait à Genève pour 1'000 habitants, 61 employés du secteur public (tous niveaux confondus), pour une moyenne nationale de 38,1. C'est 43,3 à Zurich.»

Marc Moulin,
Le Temps (13 mars 2013)

POUR GENÈVE, modèle suédois ou désastre à la française ?

La Suède a longtemps été le modèle, le rêve du socialisme européen: un véritable état-providence, très égalitaire, qui prenait en charge ses citoyens de la naissance à la mort.

Seul problème: **les prestations de l'Etat social ont un coût**, qui devenait de plus en plus insupportable. En 1983, les dépenses publiques de la Suède atteignaient 67% de son produit intérieur brut. Résultat inéluctable: d'année en année, la dette explosait et les impôts ne cessaient d'augmenter. Comme d'autres, l'auteur de livres pour enfants Astrid Lindgren (*Fifi Brindacier*) s'est ainsi retrouvée taxée à plus de 100% de ses revenus...

Les hausses d'impôts réduisent les recettes

Se retrouvant en situation désespérée, la Suède a alors dû reconnaître que l'augmentation de la charge fiscale n'assure pas de recettes supplémentaires, car elle chasse les contribuables les plus intéressants.

Plus grave, **elle chasse non seulement ceux qui ont réussi, mais aussi ceux, plus jeunes, qui ont envie de créer**, de faire quelque chose de leur vie. Pour la Suède, l'impact de cet exode des entrepreneurs et des esprits innovateurs a été brutal, au plan fiscal comme en termes de compétitivité. En effet, l'économie suédoise a fortement **souffert de cette hémorragie de talents**: 4^{ème} pays le plus riche du monde en 1970, la Suède était tombée au 14^{ème} rang en 1993.

La crise des années '90 et le poids écrasant de sa dette ont obligé la Suède à ouvrir les yeux et à accepter de regarder les réalités en face, avec courage, lucidité et un grand sens de l'intérêt général.

Aujourd'hui, la part de ses dépenses publiques est retombée à moins de 50%, son déficit budgétaire atteint à peine 0,3% du PIB et sa dette est classée AAA.

Il est vrai que l'impôt sur le revenu reste encore élevé. Mais un gouvernement social-démocrate **a supprimé les droits de succession**, alors que son successeur

(centre-droit) a **supprimé l'impôt sur la fortune, puis baissé l'imposition des entreprises** de 30% à 26,3%, avant de les abaisser encore à 22%. Objectif: instaurer **un système fiscal qui favorise le travail, l'épargne et l'esprit d'entreprise.**

En parallèle, pour les obliger à améliorer leur productivité, les administrations publiques, y compris l'enseignement, sont régulièrement mises en compétition avec des entreprises privées.

Avec ce pragmatisme retrouvé, les pays scandinaves, Suède en tête, ont su éviter tant la sclérose économique et le chômage qui asphyxient l'Europe du Sud que l'inégalité croissante des USA. Surtout, ils offrent un passionnant modèle de réforme des administrations publiques, désormais mieux gérées et rendues plus efficaces, au service du public.

Révolution culturelle et fin des abus

En parallèle, plutôt que de s'épuiser à dépenser des fortunes pour soutenir artificiellement des emplois dans des industries dépassées, la Suède a accepté la faillite de Saab et la vente de Volvo à un groupe chinois. Ce réalisme lui permet de consacrer plus d'efforts aux innovations porteuses d'avenir, regagnant ainsi un puissant dynamisme industriel et commercial. En 2012, l'IMD classait la Suède au 5ème rang de la compétitivité mondiale, alors que l'Allemagne n'était que 9ème et la France 29ème ...

Dans leur remise en cause des dépenses publiques et de l'appareil de l'Etat, les Suédois se sont imposé le même souci de productivité et d'efficacité. En une véritable **révolution culturelle, passant outre idéologies et slogans pour ne considérer que les résultats réels**, les nordiques ont eu le courage d'appliquer des réformes profondes, qui ont su dépasser les intérêts particuliers des uns ou des autres. Avec un souci majeur : ne pas léguer une dette insupportable aux générations futures.

Non moins fondamentalement, les Suédois ont réalisé **les limites objectives de l'Etat social**. Du coup, les mentalités collectives ont fortement évolué. Chacun a compris que les soutiens de l'Etat doivent être réservés à ceux qui en ont le plus besoin. Et s'il a longtemps été de bon ton d'exploiter au maximum les avantages que l'on pouvait tirer de l'Etat, aujourd'hui c'est devenu très mal vu. Grand retour de la responsabilité individuelle : les «profiteurs» qui abusent du système social, au détriment de ceux qui en ont vraiment besoin, suscitent désormais une forte réprobation.

Londres, 6ème ville française par sa population

Les Français, eux, de gauche comme de droite, se complaisent dans les slogans. Mais, avec son chômage explosif, à qui le «modèle social français» fait-il envie? Par comparaison avec la Suède, le drame de la France est son inculture des réalités économiques. Gouverne-

ment en tête, personne ne comprend **qu'avant de pouvoir redistribuer des richesses, il faut les créer.**

Dans leur aveuglement collectif, nos voisins sont les derniers à croire qu'il suffit de «faire payer les riches»...

Il en résulte un climat qu'une couverture du magazine Le Point a fort bien résumé : **«La haine des riches»**. Le résultat, on le connaît : les Français les plus dynamiques votent avec leurs pieds. Et cette fuite ne concerne pas que de riches contribuables, artistes, sportifs ou financiers de haut vol, mais aussi des milliers de jeunes, animés d'un réel esprit d'entreprise, qui - du boulanger à la start-up informatique - se refusent de voir l'Etat s'approprier l'essentiel du fruit de leurs efforts ou de leurs talents.

Compte tenu du nombre d'exilés qu'elle accueille, Londres est désormais la 6ème ville française. Pour la France, cet appauvrissement en savoir-faire et en volonté entrepreneuriale se traduit par un chômage croissant, qui va atteindre 11% cette année et concerne déjà un jeune français sur quatre...

UN DANGER POUR GENÈVE: l'animosité à l'égard des riches

Pourquoi cette comparaison entre Suède et France? Car les médias français, des chaînes de TV aux magazines, ont malheureusement leur influence sur Genève et la Suisse. Chez nous aussi, **l'illusion qu'il suffit de faire payer les riches gagne du terrain.**

Dans un climat magnifiquement servi par l'initiative Minder (qui ne concernait pourtant que quelque dizaines de top managers d'entreprises cotées en bourse) et l'inconscience de M. Vasella, se multiplient des propositions préoccupantes : à Genève, la gauche veut supprimer le bouclier fiscal et supprimer les forfaits fiscaux des étrangers établis chez nous; au niveau national, elle veut introduire des droits de succession et plafonner les salaires des dirigeants d'entreprise.

Au passage, on peut relever que l'initiative sur les salaires pourrait priver l'AVS de 5,4 milliards de francs, sans parler d'importantes pertes de recettes fiscales. De même, les 72 millions de M. Vasella auraient rapporté plus de 7 millions à l'AVS/AI/APG et quelque 15 millions de francs d'impôts communaux, cantonaux et

fédéraux (avec domicile à Risch, Zoug), voire plus de 30 millions si ce chef d'entreprise avait habité Genève. Les hauts revenus peuvent choquer, c'est vrai. Mais n'oublions cependant pas que la collectivité en profite aussi très directement, en impôts et cotisations sociales.

Pour Genève, ce climat d'hostilité est malsain. Car notre canton est le plus inégalitaire de Suisse: plus de 30% des contribuables ne paient pas d'impôts, alors que 2% de contribuables aisés assurent, à eux seuls, 30% des recettes de l'impôt sur le revenu. Or, **Genève ne compte que 421 contribuables disposant d'un revenu imposable de plus d'un million** de francs. Il suffirait de quelques départs pour fracasser cet équilibre fragile.



Bouclier français : 50% - Bouclier genevois : 71,5%

En décembre 2007, citoyennes et citoyens genevois ont nettement rejeté tant l'initiative fiscale qui visait les hauts revenus que celle ciblant les grosses fortunes. Mais, plutôt que d'inciter la gauche à modérer ses revendications, ces refus populaires semblent au contraire alimenter une troublante surenchère.

Or, nous savons que des contribuables aisés, entrepreneurs ou retraités fortunés, sont aujourd'hui déstabilisés et inquiets tant de l'animosité croissante à leur égard que des menaces fiscales.

Non moins préoccupant : de plus en plus de jeunes professionnels, brillants, vont s'installer à Londres, dans les Emirats ou en Asie. Et nombre de scientifiques, notamment dans les sciences de la vie, vont s'installer à Boston.

La France est un enfer fiscal, c'est bien connu. Or, attention : le bouclier fiscal français de M. Sarkozy limitait l'imposition totale (revenu, fortune, immobilier et cotisations sociales) à 50% du revenu. Il n'a pourtant pas empêché le départ de gros contribuables...

A Genève, la situation est bien pire. Chacun doit en être conscient : notre bouclier fiscal limite l'impôt cantonal et communal à 60%. Mais il faut y ajouter l'impôt fédéral. **La protection du bouclier ne s'applique donc qu'à partir de... 71,5% des revenus.** Cela après le prélèvement, pour les actifs, de l'**AVS/AI (5,15% pour les salariés - 9,7% pour les indépendants)**, alors que toutes les cotisations sociales sont incluses dans le bouclier français.

Malgré le bouclier : 99,6% d'impôt sur le revenu imposable

Réalité trop méconnue : **malgré le bouclier fiscal, certains contribuables sont taxés à près de 100% ou plus de leur revenu imposable.** Et ce ne sont pas les plus riches qui paient, proportionnellement, le plus.

En effet, les plus touchés sont les ménages ou contribuables de la classe moyenne n'ayant pas des revenus importants, mais la chance (malchance ?) d'avoir un bien immobilier qui a pris de la valeur...

Prenons le cas d'un couple de jeunes retraités, mariés, sans enfant à charge, domiciliés à Onex, dans une maison de famille dont ils viennent d'hériter. Construite dans les années 60, sur 2'500 m² de terrain, cette villa (160 m² «fiscaux») est estimée à CHF 3 millions. Sa valeur locative est fixée par le fisc à CHF 30'907, alors que ses frais d'entretien se montent à CHF 25'000.

Ce couple reçoit une rente AVS maximum (CHF 41'760 en 2012). Et le 2^{ème} pilier accumulé pendant les années de travail des deux conjoints (CHF 2 millions, après impôt sur ce paiement) a été versé en capital. Avec son épargne, la fortune mobilière de ce couple se monte à CHF 2,5 millions et assure des revenus bruts de CHF 58'000, soit un revenu net de CHF 33'000 (après soustraction de CHF 25'000 de frais bancaires). Pour leur part, les assurances, frais médicaux, dons, et autres déductions sociales se montent à CHF 13'500.

Etant donné que la valeur locative d'un bien ne peut pas dépasser 20% des revenus bruts de son propriétaire, le couple de notre exemple bénéficie d'une réduction de CHF 5'967 sur la valeur locative de sa villa.

Pour l'administration fiscale genevoise, le revenu imposable de ce couple s'établit donc à CHF 43'100 et sa fortune imposable à CHF 5'215'600. Sans oublier CHF 73'605 de revenu imposable pour l'impôt fédéral direct.

Taxation avec bouclier fiscal

Pour 2012, les impôts correspondants se montent donc à :

- Impôt cantonal sur le revenu : 1'120
- Impôt cantonal sur la fortune : 37'976
- Impôt immobilier, taxe personnelle : 3'025
- Impôt fédéral direct : 832

Soit un total d'impôt de CHF 42'953, **soit 99,6% du revenu net imposable de ce couple** (canton et commune). Ou **118%** de leur revenu réellement disponible...

Taxation sans bouclier fiscal

Pour 2012, sans bouclier fiscal, les impôts correspondants se seraient montés à :

- Impôt cantonal sur le revenu : 1'120
- Impôt cantonal sur la fortune : 48'355
- Impôt immobilier, taxe personnelle : 3'025
- Impôt fédéral direct : 832

Soit un total d'impôt de CHF 53'332, représentant **123,7% du revenu net imposable** (canton et commune). Ou **147% de leur revenu réellement disponible...**

Ne pas chasser ceux qui paient pour les autres

En principe, les contribuables genevois les plus aisés ne sont «protégés» par un bouclier fiscal qu'à partir de 71,5% de leurs revenus (contre 50% dans la France de M. Sarkozy et 60% dans celle de M. Hollande). Et certains riches retraités paient déjà des impôts correspondant à 100% ou plus de leurs revenus.

Ne serait-il pas temps de se demander quel part d'impôt un gros contribuable sera prêt à supporter avant de s'éclipser vers des cieux plus cléments? Sans même évoquer ceux qui réduisent leurs activités (le jeu n'en valant plus la chandelle) ou, alors, délocalisent une partie de leurs activités (et de leurs bénéfices).

Dans un canton qui ne compte que 1'813 contribuables (0,7% du total) disposant d'un revenu imposable supérieur à 500'000 francs - lesquels assurent 19,5% des recettes de l'impôt - la question-clé est fort simple, mais lancinante: **si un riche contribuable s'exile, qui paiera à sa place?**

Jeu dangereux: exciter les passions contre les «riches»

Ceux qui excitent les passions, les jalousies et les ressentiments contre les «riches» jouent donc un jeu très dangereux. Car la classe moyenne et les 30% des citoyens qui, jusqu'ici, ne paient pas d'impôt pourraient gravement souffrir du départ de ces mêmes «riches».

Autre impact négatif de cette pression fiscale: une faible création d'entreprises et d'emplois. Le directeur général de la BCGE posait récemment une bonne question : « Il n'y a que peu de projets entrepreneuriaux à Genève (...). Pourquoi les jeunes créent-ils si peu d'entreprises? ».

Mais prendre des risques, se sacrifier et se battre des années pour, finalement, payer toujours plus d'impôts et de cotisations sociales, le jeu en vaut-il vraiment la chandelle, surtout s'il faut - en prime - subir la vindicte populaire? Apparemment pas. Et cette démotivation est grave, car ce sont les PME innovantes qui créent les emplois de demain.

En France, une récente étude a mis en évidence que - à lui seul - le départ de quelques milliers de patrons de petites PME (3% sur 2 millions d'expatriés) a fait perdre à la France un million d'emplois.

Vouloir appauvrir les «riches» n'enrichira pas les «pauvres» mais, au contraire, pourrait bien les appauvrir encore plus, notamment faute de création d'emplois.

LA VRAIE QUESTION: comment mieux gérer l'Etat ?

«Augmentons les impôts, sinon il faudra lourdement couper dans les dépenses sociales et l'enseignement»: c'est le chantage éhonté de la gauche qui, dans son aveuglement, ne se demande jamais si l'Etat pourrait être mieux géré.

Curieusement, certains refusent même de se souvenir du programme de réforme des administrations publiques qu'un Conseil d'Etat à majorité de gauche avait présenté au Grand Conseil en 2006.

La réforme enlisée

«Le Conseil d'Etat met ses fonctionnaires sous pression. Il a annoncé la fin des placards dorés, la lutte contre l'absentéisme et la traque aux gaspillages de matériel», annonçait alors la Tribune de Genève du 31 mars 2006. Le même jour, Le Temps, lui, mettait en évidence «Un élan pour gouverner Genève autrement. Septante-trois mesures pour reprendre l'administration en main».

Ce programme de réforme paraissait si ambitieux que Le Temps titrait son commentaire *«Des élus sur le chemin de la transfiguration»* et relevait *«Un esprit de salut public a pris le dessus»*, avant de conclure *«On pourrait craindre que cela ne dure»*. Effectivement...

La Cour des comptes a récemment confirmé que des excès de bureaucratie étouffent la construction genevoise, donc l'offre de logements. Surtout, la Cour des Comptes n'a pas hésité à souligner que certains postes sont inutiles, que d'autres sont des doublons et qu'il y a trop d'échelons hiérarchiques.

Résultat : faute de logement, nombre de contribuables aisés vont s'installer - et acheter! - sur la Côte vaudoise, voire à Neuchâtel. **Eviter un tel exode rapporterait singulièrement plus que d'illusoires hausses d'impôts sur les «riches».**

Par ailleurs, constatant que les loyers payés par l'Etat avaient plus que doublé en cinq ans, la Cour des comptes a mené une autre enquête. Sa conclusion: le canton pourrait économiser des millions en rationalisant sa gestion immobilière. Et ne parlons pas de certains désastres, qu'il s'agisse d'informatique ou de transports publics...

Crise des recettes ou des dépenses ?

Crise des recettes ou des dépenses? De toute évidence, Genève ne connaît pas une crise des recettes: l'administration fédérale des finances vient de confirmer que Genève est le canton où les recettes fiscales par habitant sont les plus élevées.

Tout en reconnaissant le courage, les convictions et les efforts de David Hiler, il paraît urgent que tous les membres du Conseil d'Etat, présent et futur, se décident à mettre enfin en œuvre l'excellent programme annoncé en 2006, avec son élimination des doublons et sa recherche de gains de productivité et d'efficacité.

A plus forte raison que, avec la bénédiction du peuple, **l'assainissement des caisses de pension des fonctionnaires coûtera plus de 6 milliards, soit 13'084 francs par habitant** (enfants compris) **ou 130 millions de francs par année, pendant 40 ans.**

Pourquoi le canton de Genève se retrouve-t-il en déficit et souffre-t-il d'une dette qui a dépassé 11 milliards en 2011 (donc sans les 6 milliards des retraites des fonctionnaires), alors que le canton de Vaud, lui, est arrivé à réduire sa dette de 8,6 milliards (en 2004) à 2 milliards en 2011. Serait-on plus lucide, mais aussi plus ferme et courageux, à Lausanne qu'à Genève?

En tout cas, le président du Conseil d'Etat, Charles Beer, vient de sidérer tous les chefs d'entreprise en révélant, dans une interview à la Tribune de Genève (18 mars 2013): *«à l'Etat, résilier un poste ne peut se faire en moins de neuf mois»*. On croit rêver...

Pour leur part, certains fonctionnaires, bien conscients de leurs avantages actuels, ont parfaitement compris les enjeux : ils sont 1'106 à avoir demandé une retraite anticipée avec pont AVS (PLEND), contre 390 l'an dernier.

ENJEU MAJEUR: une classe moyenne sous pression

Le surveillant des prix de la Confédération a révélé avoir reçu un nombre record de plaintes, l'an dernier. Et il a souligné **une frustration générale**, en particulier à l'égard des coûts imposés ou contrôlés par l'Etat: télécom, assurance maladie et santé, transports publics. C'est le problème majeur de la classe moyenne: en raison de la crise, les hausses de salaires - quand il y en a - ne compensent pas les augmentations des tarifs administrés par l'Etat.

Au lendemain du succès de l'initiative pour la baisse des tarifs des TPG, la *Tribune de Genève* relevait la «perplexité générale», voire l'incompréhension, des milieux politiques. En fait, ne s'agissait-il pas d'un vaste refus populaire de toute hausse de prix? Rejet encore accentué par le sentiment d'exaspération face à une régie publique ignorant superbement ses clients et leurs besoins.

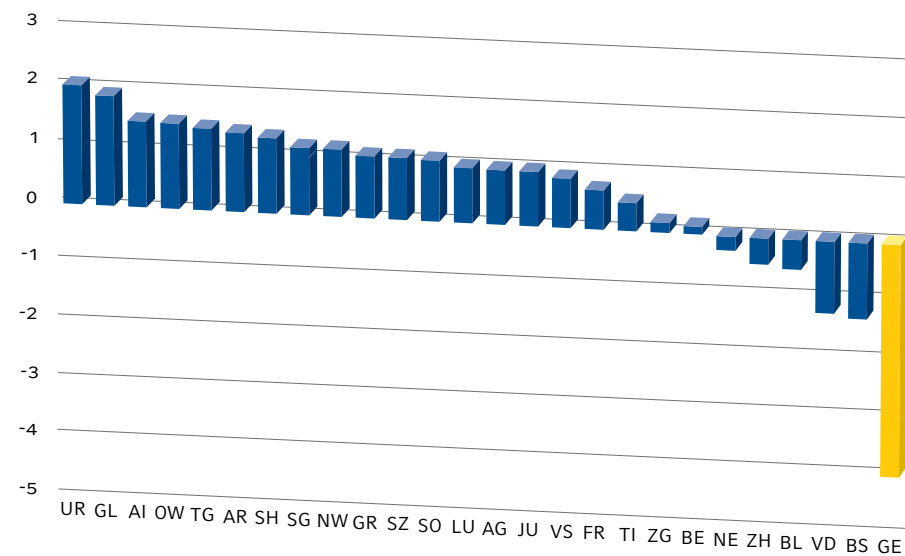
Ras-le-bol des hausses

Alors qu'assurances et impôts écrasent les ménages de la classe moyenne non subventionnée (quelque 40% des budgets familiaux, selon l'Office fédéral de la statistique), se généralise le sentiment d'un pouvoir d'achat qui stagne ou régresse.

Une étude du Credit Suisse a récemment confirmé ce que nos concitoyennes et concitoyens ressentent jour après jour: après impôts, loyer, assurance-maladie et

autres dépenses de base, **le revenu réellement disponible des Genevois est le plus bas de Suisse.**

Indice du revenu disponible



Source : Credit Suisse Economic Research

Dans le même esprit, l'économie suisse a démontré que les Suisses, en moyenne, compte tenu de leurs impôts et des dépenses obligatoires (primes maladie et accidents, prévoyance vieillesse, assurance maternité et allocations familiales) travaillent six mois par année pour l'Etat et la collectivité (jusqu'au 3 juillet).

A Genève, pour certains, cela peut aller jusqu'à plus de neuf mois par année, voire plus, même avec le bouclier fiscal. Durant les années 1990, c'est cette politique confiscatoire qui avait poussé tant de retraités aisés genevois à s'établir à Londres ou sous des cieux plus ensoleillés. Ne renouvelons pas cette erreur coûteuse.

«Je ne veux pas d'augmentation de salaire»

Dans ce climat, se développe un phénomène un peu inquiétant: dans les banques, les entreprises, les hôpitaux, des jeunes refusent désormais toute promotion, toute hausse de salaire. Pourquoi? Car ils font leurs calculs.

Compte tenu de tous les soutiens accordés aux Genevois à bas revenus, tels les logements subventionnés, les réductions de primes d'assurance-maladie, les crèches pratiquement gratuites, les bourses d'études et... l'absence de tout impôt, ils vivent finalement mieux qu'avec un salaire plus élevé.

Et, en prime, cela permet toute une démagogie sur les «pauvres qui s'appauvrissent»...

De même, pourquoi certains employés demandent-ils à ne travailler qu'à 80%? Car le système est si mal fait que réduire son temps de travail de 20% permet d'abaisser ses charges obligatoires de 30% (impôts, AVS, 2 pilier et autres), tout en bénéficiant d'aides de l'Etat.

Dans certains cas, est-il vraiment normal de disposer d'un revenu disponible plus élevé si l'on travaille à mi-temps plutôt qu'à temps complet? Surtout, **est-ce vraiment le rôle de l'Etat, donc aux contribuables, de financer ce genre de choix personnel ?**

Un système social et politique qui décourage la prise de responsabilité et encourage certains à vivre tranquillement à la charge de la communauté: cette évolution est assez malsaine, pour ne pas dire assez égoïste et antisociale. Surtout, elle se développe au détriment de ceux qui ont vraiment besoin de soutien.

Dans une interview donnée à l'Hebdo, le grand socialiste neuchâtelois, Jean Studer s'inquiétait de cette dérive : **«Il vaut mieux toucher des aides de l'Etat que travailler. Trop de social tue-t-il le social?»**. Et, dans une autre interview au même Hebdo, il ajoutait : **«Trop de systèmes d'aide sociale conduit à l'injustice sociale»**. Comme en Suède, ne serait-il pas temps de retrouver une certaine morale civique?

La vraie politique sociale : faire des économies

L'ancien syndicaliste Beat Kappeler ne dit pas autre chose : *«La vraie politique sociale, c'est de faire des économies, pour que les systèmes tiennent le coup pour tout le monde, dans l'intérêt de tous, sur le long terme.»*

En outre, courageux, Jean Studer n'hésitait pas à lancer une mise en garde : **«En Suisse romande, une certaine gauche oublie qu'il y a une classe moyenne dont le refus systématique de toute nouvelle hausse d'impôts doit être compris comme un appel à ce que – enfin! – on s'occupe d'elle.»**

Même en France, certains commencent à comprendre les menaces pesant sur la classe moyenne. Le président socialiste de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, n'a pas hésité à mettre en garde: *«Attention à ne pas nous retrouver dans une situation où on étoufferait le peu de croissance qui existe encore en réduisant le pouvoir d'achat des ménages (...). La priorité va à la réduction des dépenses. Je suis contre une hausse générale d'impôts»*.

Harlem Désir, secrétaire général du parti socialiste français, est non moins clair : *«Sur le plan de la fiscalité, il ne faut pas en rajouter.»* En France, ces deux avis ne seront probablement pas entendus. Espérons qu'ils trouveront plus d'écho en Suisse.

GENÈVE, à nouveau des hausse d'impôts?

Dans sa dernière étude, en 2007, la CCIG mettait une nouvelle fois en évidence que les Genevois payaient deux fois plus d'impôts que la moyenne suisse. Six ans plus tard, qu'en est-il? Cette question est d'une actualité brûlante.

En effet, acceptée en votation cantonale à une majorité de plus de 70% des votants et à l'unanimité des communes, la nouvelle loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP) - précisément destinée à alléger le poids des impôts de la classe moyenne - est entrée en vigueur en 2010.

Or, aujourd'hui, Genève retombe dans les déficits et aggrave sa dette, encore alourdie de 6 milliards de francs (ou 13'084 francs par habitant, enfants compris), par l'assainissement de la caisse de retraite des fonctionnaires. Les récents débats budgétaires ont été souvent aussi surréalistes qu'attristants. Plutôt que d'adopter une approche à la scandinave et rechercher sereinement des solutions, certains n'ont qu'une idée fixe : *«depuis dix ans, Genève ne fait que baisser les impôts. Pour couvrir les déficits, il faut augmenter les impôts»*. Et *«aller chercher l'argent là où il est»*.

Outre une révision de la nouvelle loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP), accusée de coûter trop cher en termes de recettes fiscales, l'autre objectif des ayatollahs de l'impôt est la suppression du bouclier fiscal. Chacun doit donc être conscient de ce double enjeu. Non seulement les impôts de la classe moyenne pourraient augmenter à nouveau, mais **des départs de contribuables fortunés pourraient avoir des conséquences assez désastreuses sur la même classe moyenne**.

En effet, en votation populaire, le peuple genevois a accepté un bouclier fiscal, limitant le montant de l'impôt cantonal et communal à 60% des revenus. Mais, avec l'impôt fédéral, la relative protection de ce bouclier ne commence qu'à... 71,5% des revenus. Cela après prélèvement de l'AVS/AI/APG (5,15% pour les salariés ou 9,7% pour les indépendants).

Malgré cet illusoire «bouclier» **les contribuables genevois les plus aisés sont donc - aujourd'hui déjà - plus fortement taxés que les Français**. Attention à ne pas les chasser, comme en France, par des impôts encore plus décourageants. **D'autant que notre voisin vaudois, lui, ne remet pas en cause son propre bouclier...**

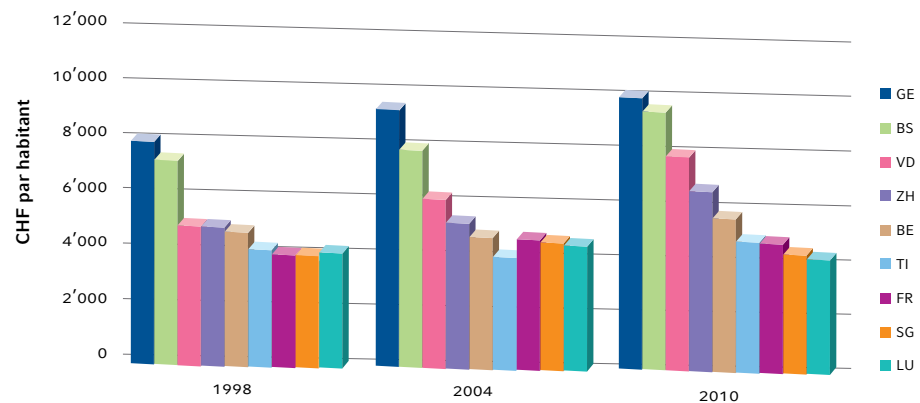
Recettes fiscales: les plus importantes de Suisse

Genève reste le canton où les recettes retirées des impôts des personnes physiques sont les plus élevées, comme le démontrent les graphiques suivants.

A Genève, les recettes des impôts directs par habitant restent les plus importantes de Suisse, même si elles ont légèrement baissé depuis 2009, en raison de la conjoncture. **Et l'importante part de la population – de l'ordre de 30% ! - ne payant aucun impôt souligne le poids des efforts exigés des autres contribuables.**

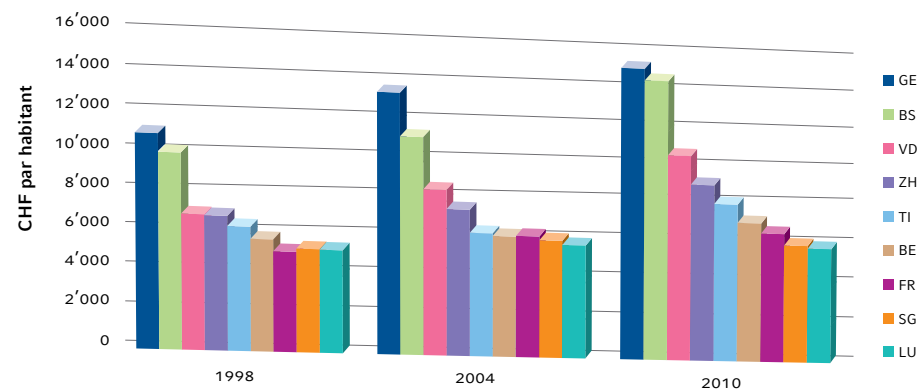
Ces graphiques le confirment: la volonté de certains élus, y compris au sein du Conseil d'Etat, d'augmenter les impôts est tout simplement inacceptable. D'autant que l'appétit du fisc genevois est encore plus évident si l'on prend en compte la totalité des recettes fiscales.

Recettes des impôts directs - personnes physiques Canton et communes



Source : Administration fédérale des finances ; Office fédéral de la statistique

Recettes fiscales totales Canton et communes



Source : Administration fédérale des finances ; Office fédéral de la statistique

**Pour augmenter les recettes:
baisser les impôts ou, au moins, ne pas les augmenter**

A Genève, la politique a la mémoire courte. Activement soutenue par la CCIG et largement acceptée par le peuple en 1999, l'initiative libérale avait progressivement réduit l'impôt sur le revenu de 12%. Résultat? **De 1999 à 2002, en ayant ainsi réussi à enrayer l'exil de contribuables fortunés, les recettes n'ont pas baissé mais, au contraire, progressé de 2,5 milliards à 3 milliards.**

Malgré l'impact de la crise d'alors - celle de la «bulle» technologique - sur la place financière, cette hausse s'est confirmée les années suivantes. En 2008, l'impôt sur le revenu et la fortune a rapporté 1,4 milliard de plus que dix ans plus tôt, soit une hausse de 55%.

Domage que dans leur aveuglement doctrinaire, certains ne comprennent toujours pas cette réalité: **attirer ou conserver des contribuables aisés par une fiscalité raisonnable est bien plus efficace, fiscalement, que de les chasser par des impôts injustes.**

La population genevoise, elle, l'a bien compris et a ainsi sèchement refusé, en 2007, les initiatives de hausses fiscales lancées par l'extrême gauche (IN 130 et 131). Et notre sondage 2013 confirme que plus de 86% des Genevoises et Genevois ne sont toujours pas prêts à accepter de nouvelles hausses d'impôts.

La LIPP: pas de manque à gagner !

Prisonnière de ses slogans, la gauche s'obstine à répéter que la révision de la LIPP, acceptée par 70,1% des votants en 2009, puis entrée en vigueur en 2010, est responsable de l'aggravation des déficits. D'où, avant les débats budgétaires, un chantage un peu indécent: *«sans hausses d'impôts, il faudra couper dans les dépenses, notamment sociales».*

Heureusement, **David Hiler a maintenant clairement rétabli la vérité** : *«On constate aujourd'hui que, malgré la crise mondiale de 2008-2009 et une baisse d'impôts de l'ordre de 10%, les revenus fiscaux progressent en moyenne de 3% depuis 2005».*

En fait, **grande question : est-ce «malgré» la baisse d'impôts ou, comme après 1999, «en raison» de cette baisse d'impôts?**

Les comptes 2012 du canton de Genève ont présenté un déficit de 460 millions de francs. D'où les séances houleuses du Grand Conseil sur le budget 2013, dont le déficit a finalement été ramené à 31 millions. Lors de ces débats, les attitudes des uns et des autres ont été assez révélatrices. Que fait un ménage quand les temps économiques sont plus durs? Il se serre la ceinture. Pour sa part, que demandait la gauche? De nouvelles hausses d'impôts...

**Ne pas se priver
des 169 millions par année des forfaits**

Certains n'ont qu'une idée en tête : par des hausses d'impôt, adapter les recettes aux dépenses croissantes. Mais, curieusement, dans leur aveuglement «anti riches», ils entendent aussi faire supprimer les forfaits accordés aux 690 étrangers fortunés établis à Genève...

Or, en 2009, **ces étrangers ont payé 116 millions de francs d'impôts directs** (imposition d'après la dépense), auxquels **il faut ajouter 53 millions de francs par année en droits de successions** et donations (moyenne des années 2004 à 2010).

Pouvons-nous allègrement renoncer ainsi à quelque 169 millions de recettes fiscales par année ? Cela, au moment même où l'assainissement de la caisse de retraite des fonctionnaires va déjà coûter au canton 130 millions de dépenses supplémentaires par année (pendant 40 ans)?

Ce n'est pas un problème, affirment les partisans de l'initiative contre les forfaits fiscaux, qui sont sûrs que les bénéficiaires de ces forfaits, jouissant de la situation unique et des conditions idylliques de Genève, n'auront aucune envie de quitter notre canton, malgré la suppression des forfaits, et qu'ils se feront une joie de payer les impôts les plus progressifs et lourds de Suisse...

Le président du parti socialiste lâche même une énormité: selon lui, à Zurich, après la suppression des forfaits, «*Il n'y a (...) pas eu de perte de recettes fiscales*».

On reste confondu par tant de naïveté, voire de mauvaise foi. Car, **à Zurich, la suppression des forfaits a bel et bien entraîné le départ immédiat de près de la moitié des forfaitaires concernés (97 sur 201)**.

Pourquoi seulement la moitié? L'explication pourrait être que ceux qui sont restés sont âgés, donc peu enclins à déménager. Mais, si l'on sait que deux d'entre eux sont déjà décédés, pendant combien de temps encore le canton pourra-t-il compter sur leurs impôts?

A Genève, espérer - ou faire croire - que les étrangers au forfait ne sont pas prêts à quitter le canton est bien illusoire. Pour une raison très simple: la grande différence d'imposition de la fortune. **Pour une fortune nette d'un million de francs, un contribuable genevois paie plus du double d'impôts qu'un Zurichois.**

A elle seule, en cas de suppression des forfaits, cette forte différence d'imposition entraînera donc bien plus d'exils genevois qu'à Zurich.

Autre impact à considérer : le **rendement supérieur des forfaits genevois**. En effet, l'administration fédérale des finances vient de publier des chiffres assez frappants : les 690 forfaitaires genevois assurent CHF 116 millions de recettes fiscales (droits de succession non compris), alors que les forfaitaires vaudois – deux fois plus nombreux (1'397) – n'assurent que

147 millions de recettes. En d'autres termes, en moyenne, **un forfaitaire genevois «rapporte» quelque 60% de plus qu'un vaudois**. Tout départ nous coûterait donc d'autant plus cher.

Aussi un danger pour l'emploi

Non moins inquiétant: outre d'importantes pertes de recettes fiscales, de tels départs auraient aussi un impact négatif sur l'emploi.

L'Administration fédérale des contributions a calculé que les 5'445 contribuables imposés au forfait (dont 1'397 pour Vaud, 1'162 pour le Valais, 776 pour le Tessin et 690 pour Genève - chiffres 2010) font vivre plus de 22'000 personnes (jardiniers, coiffeurs, restaurateurs, métiers de la construction, garagistes, etc.).

En moyenne, **4,5 emplois dépendent donc de chaque contribuable imposé à la dépense** (chiffres 2008). **A Genève, près de 3'000 emplois seraient ainsi menacés.**

Autre impact souvent ignoré : publiée en 2009, une autre étude indique que les forfaitaires versent environ 470 millions de prestations volontaires (dons, mécénat artistique, projets d'utilité publique, etc.).

Enfin, il convient de rappeler que le forfait n'est pas un «gadget fiscal» récent. Au contraire, il a fait ses preuves depuis 1862, donc **depuis plus de 150 ans**. Surtout, le forfait n'est pas une négociation «à la tête du client». Au contraire, il répond à des critères très stricts, définis par un concordat intercantonal en 1948.

En particulier, il ne peut concerner que des étrangers n'ayant aucune activité rémunérée en Suisse. De plus, ses bases d'imposition sont sans équivoques et viennent d'être réévaluées par les Chambres fédérales: valeur locative ou loyer du logement multiplié par sept (au lieu de cinq), avec un revenu imposable minimum de 400'000 francs (au lieu de 300'000).

De plus, il convient de rappeler que Genève soumet les héritages des étrangers bénéficiant d'un forfait à **d'importants droits de succession (6% pour les conjoints et enfants, 27,3% pour les neveux ou nièces, voire 54,6% pour des héritiers non parents)**.

Avant de renoncer à quelque 169 millions de recettes fiscales par année et de sacrifier près de 3'000 emplois, ces quelques arguments ne méritent-ils pas sérieuse réflexion?

D'autant que des pays comme le **Portugal**, qui vise les Européens fortunés, et l'**Australie**, qui fait les yeux doux aux riches Chinois, adoptent justement le système des forfaits ou des formules équivalentes. Ils ne seront probablement pas les seuls...

Sans oublier la France - mais oui ! - qui a introduit une exonération de l'impôt sur la fortune pour les riches étrangers nouvellement installés sur son territoire. Et, surtout, **Londres**, qui attire des dizaines de milliers d'étrangers fortunés grâce à son statut de «résidents non domiciliés», lesquels échappent à tout impôt.

DÉPENSES: toujours pas stabilisées

Genève doit mieux contrôler son train de vie. On entend trop souvent dire que Genève subit des dépenses par habitant élevées en raison des charges liées à son statut de «canton-centre». Mais, au-delà de la rhétorique, cette excuse ne résiste pas à quelques simples comparaisons intercantionales.

Assurément, Genève a des charges autrement plus importantes que les petits cantons de Suisse centrale, par exemple. Une comparaison entre Genève et Glaris ou Uri n'aurait ainsi guère de sens. Mais Genève n'est pas seul à présenter un profil de «canton-centre», bien au contraire.

Afin de rendre nos comparaisons pertinentes, nous n'avons pris en compte dans cette publication que les cantons présentant un profil similaire, à savoir les cantons abritant au moins une agglomération de plus de 100'000 habitants et une Université. Cette sélection permet de ne prendre en considération que les cantons présentant un profil de charges similaires à celles de Genève, que cela soit en termes de prestations sociales ou de formation supérieure.

Le canton dépense trop, quelle que soit la conjoncture

En 2010, la place peu enviable de canton le plus dépensier est revenue à Genève.

Pourquoi les pouvoirs publics genevois dépensent-ils près de CHF 22'000 par habitant, alors que les Zurichois ne dépensent qu'environ CHF 14'000, tout en abritant la plus vaste agglomération du pays et, surtout, en ne cessant de construire des logements et développer ses infrastructures à un rythme impressionnant ?

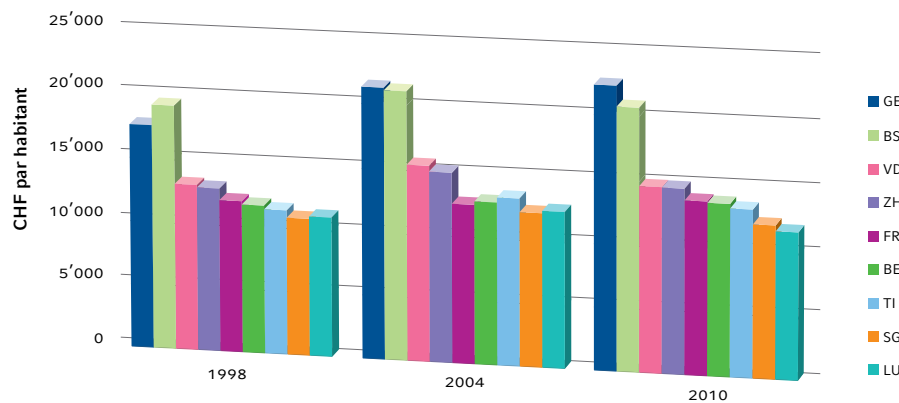
Alors que Genève – faute de logement – perd des milliers de contribuables aisés, qui ont les moyens d'aller acheter en France ou sur la Côte vaudoise.

Certains objecteront immanquablement que Genève accuse précisément un retard important en termes d'infrastructures et se doit, dès lors, d'investir à marche forcée. Mais si l'on compare l'efficacité zurichoise en matière de logements et de transports publics à celle de Genève, on peut rester dubitatif. Car, même si l'on écarte les investissements, le tableau n'est guère plus réjouissant.

Alors que de nombreux cantons conscients de leurs responsabilités, dont Vaud, ont réussi - sans polémiques stériles - à baisser leurs dépenses de fonctionnement, **Genève** a encore augmenté les siennes et se retrouve, titre peu enviable, **champion des dépenses par habitant**, alors que Bâle, autre canton grand dépensier, a su réduire les siennes.

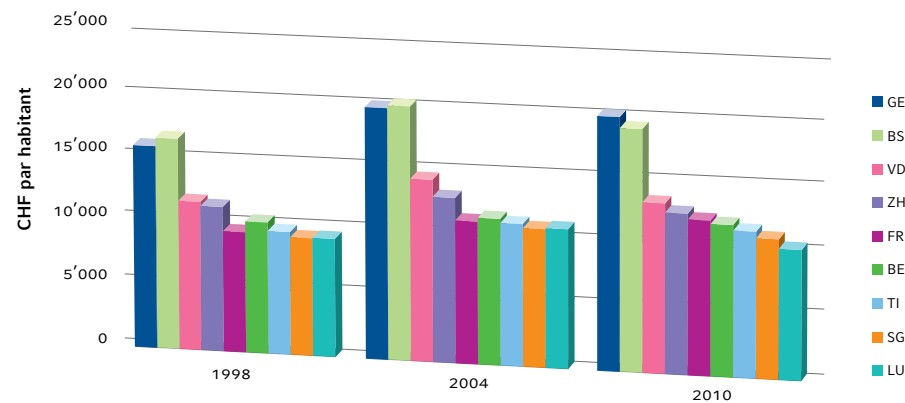
Sans les investissements d'avenir, uniquement pour ses dépenses courantes, est-il acceptable que **Genève (communes comprises) dépense annuellement CHF 19'974 par habitant, alors que Zurich n'en dépense «que» CHF 12'606** ? Et que dire de Lucerne ou St-Gall, qui se contentent aisément de CHF 10'099 et CHF 11'017 par habitant, respectivement, soit quasiment la moitié de Genève...

Dépenses d'exploitation, financières et d'investissement Canton et communes



Source : Administration fédérale des finances ; Office fédéral de la statistique

Dépenses d'exploitation et financières Canton et communes



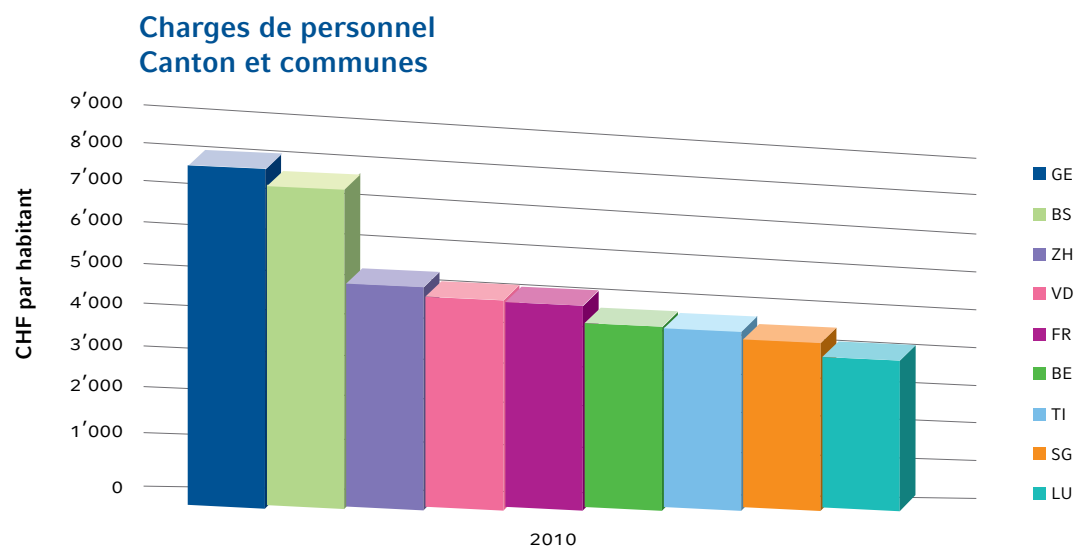
Source : Administration fédérale des finances ; Office fédéral de la statistique

Continuer à dépenser de l'argent que l'on n'a pas ?

Le train de vie exagéré de l'Etat peut être illustré à l'aide de quelques postes budgétaires, en particulier la rémunération de la fonction publique.

Genève a assurément fait certains efforts, mais reste néanmoins le canton qui doit assumer les plus fortes charges de personnel par habitant.

Ainsi, **le contribuable genevois paiera un tiers de plus qu'un Zurichois et deux fois plus qu'un Lucernois pour assurer les salaires de ses fonctionnaires.**



Source : Administration fédérale des finances ; Office fédéral de la statistique

Les Zurichois et les Lucernois sont-ils pour autant moins bien servis par leur administration publique? Il est permis d'en douter. En effet, différents sondages, en particulier celui réalisé ce printemps par les Chambres de Commerce des cantons latins auprès des PME confirment **que les Genevois paient cher pour une administration qui suscite bien des insatisfactions.** En effet, le canton de Genève se classe en avant-dernière position, en recul par rapport à 2011.

L'explication de ces surcoûts administratifs tient au fait que Genève, à l'image de la France voisine, est le canton présentant la plus forte proportion d'employés de la fonction publique de Suisse par habitant.

Avons-nous vraiment besoin de 40% de fonctionnaires de plus que les Vaudois ou les Zurichois ?

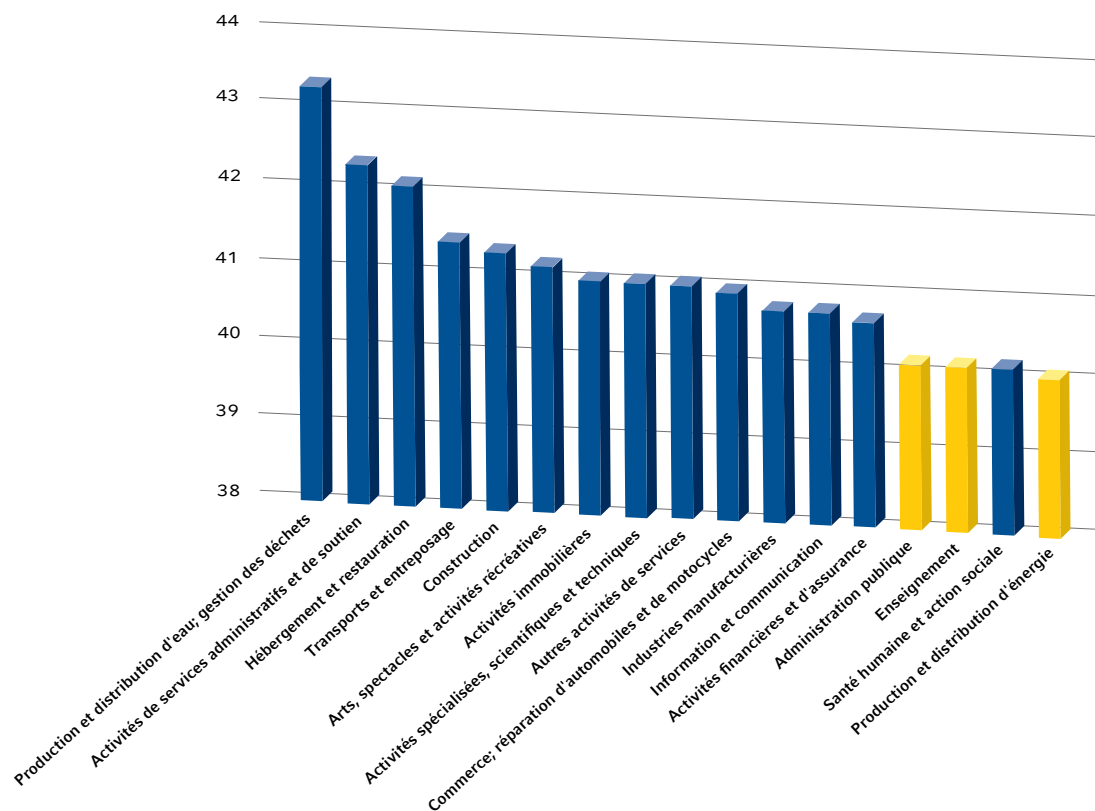
Face à ces comparaisons, il est évident que la solution au problème genevois n'est pas une hausse des impôts, mais bien la nécessité pour l'Etat d'entreprendre une sérieuse cure d'amaigrissement. En regard des autres cantons, la fonction publique genevoise est trop nombreuse. Et, comme relevé plus loin, très bien payée.

Fonctionnaires: des avantages évidents

Outre la limitation des remplacements de personnel lors de départs à la retraite, le contrôle plus rigoureux de **l'absentéisme (19%, en 2012, pour le Service du commerce)** et une plus grande mobilité d'un service ou d'un Département à l'autre, une hausse du temps de travail hebdomadaire de la fonction publique permettrait de rattraper quelque peu le retard accusé par l'Etat en termes d'efficacité.

En effet, l'administration publique, l'instruction publique et certaines régies publiques sont les employeurs les moins exigeants en termes d'heures de travail. Et ils offrent à leurs fonctionnaires des privilèges inconnus des autres salariés du canton.

Durée du travail hebdomadaire en heures par branche 2011



Source : Office cantonal de la statistique – OCSTAT

Surtout, une réévaluation de la durée du travail permettrait de compenser une partie des **6 milliards de francs (130 millions par année, pendant 40 ans!)** que les Genevois ont accepté de prendre à leur charge pour assurer les **retraites des fonctionnaires, plutôt avantageuses en termes d'âge de la retraite, de retraite anticipée et, surtout, de répartition des cotisations entre employeur et employés (deux tiers/un tiers).**

Au vu de ces chiffres, il est évident qu'avant de prétendre augmenter les impôts des Genevois, la gestion et le train de vie du canton pourraient être utilement passés au crible, en osant, comme les Suédois, faire passer l'intérêt de tous avant les rentes de situation.

En effet, prélevant déjà les impôts les plus lourds de Suisse, Genève ne connaît pas une crise des recettes, mais bien une crise des dépenses, trop élevées par rapport aux possibilités du canton.

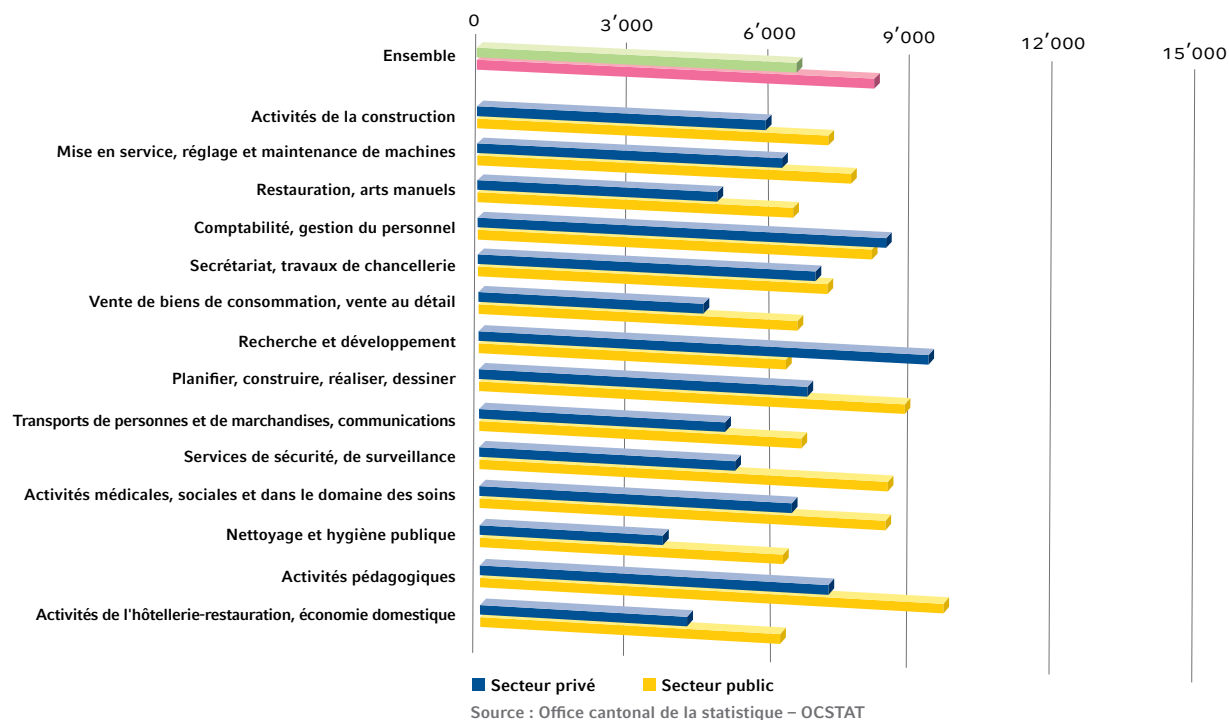
Quelques autres exemples permettent d'illustrer cette réalité. En matière de salaires, tout particulièrement. Car, à Genève, les salaires du secteur public sont, de manière générale, nettement supérieurs à ceux du privé. Ainsi, en 2010, les salaires médians pour les secteurs privé et public se montaient à, respectivement, CHF 6'775 et CHF 8'407.-

PAR MOIS	PRIVÉ	ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
	CHF 6'775.-	CHF 8'407.-

Autrement dit, la moitié des fonctionnaires genevois gagnent davantage que 8'407 francs par mois. Cela pour une durée de travail hebdomadaire inférieure à celle de la grande majorité du secteur privé.

On peut aussi relever que le salaire médian du secteur public est quasi systématiquement plus élevé dans le secteur public que dans le privé, quel que soit le domaine d'activité.

Salaires brut médian selon le domaine d'activité 2010



Budget du canton : replongée dans les déficits

Malgré des recettes qui ont progressé de 6,2 milliards de francs, en 2005, à 7,6 milliards, en 2012, Genève replonge dans les déficits. Ainsi, en dépit de hausses des recettes tant sur les personnes physiques que sur les entreprises, le déficit 2012 atteint finalement 460 millions de francs, les comptes étant affectés par la première phase de recapitalisation de la caisse de retraites des fonctionnaires (763 millions).

Il est vrai que le **Conseil d'Etat a eu de la chance**. Si l'on excepte les budgets 2008 et 2009, tout juste équilibrés, cela fait huit ans qu'il n'a présenté que des budgets déficitaires. Toutefois, année après année, des recettes extraordinaires lui ont permis de rééquilibrer ses comptes. D'où une volonté d'économie un peu émoussée.

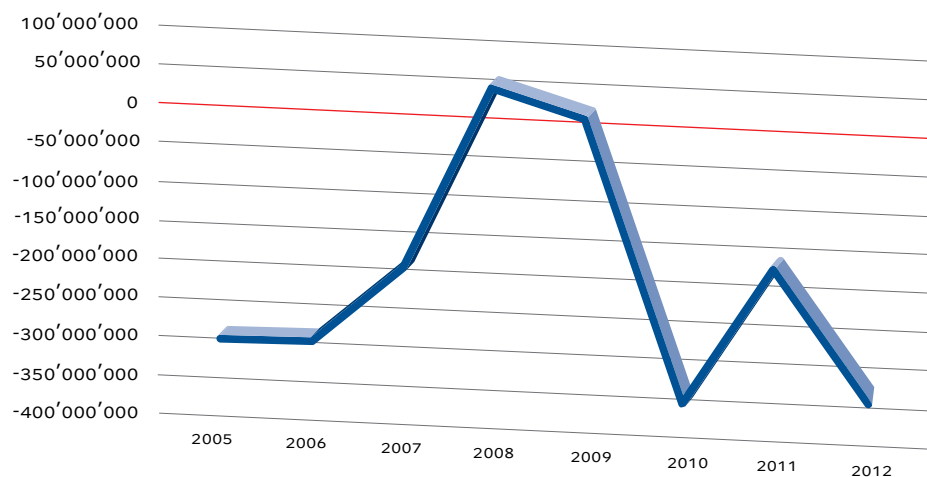
Mais, désormais, sous la pression de l'Union Européenne, Genève va devoir affronter un défi de taille: réformer la fiscalité des entreprises, qui - locales ou internationales - seraient soumises à un taux unique. David Hiler en a courageusement démontré la nécessité. D'où l'impératif, pour le canton, de s'adapter à des baisses de recettes. Une contrainte qui a suscité des débats passionnés sur le budget 2013 au Grand Conseil.

Tous ont-ils pris la mesure de cet enjeu? On peut en douter. Avant ces débats, Charles Beer, président du Conseil d'Etat, estimait la limite des économies atteinte et soulignait «*nous devons étudier des pistes de recettes nouvelles*».

Au contraire, nous estimons - et tant le retour des déficits que l'aggravation de la dette le confirment - qu'il est urgent de revoir sérieusement la gestion et les dépenses du canton. Car, incontrôlées, **les dépenses augmentent plus vite que les recettes fiscales, qui sont pourtant déjà les plus importantes de Suisse**.

En parallèle, alors que les socialistes entendent supprimer les forfaits fiscaux accordés à de riches étrangers, il n'est pas inutile de leur rappeler que, à eux seuls, ces forfaits couvrent pratiquement l'assainissement annuel de la caisse de retraite des fonctionnaires...

Solde du budget de fonctionnement de l'Etat



Source : Lois établissant le budget administratif de l'Etat de Genève

LE POIDS DE LA DETTE: à charge des générations futures

D'étude en étude, la CCIG ne cesse de le rappeler: l'ampleur de la dette genevoise est un problème qui pourrait devenir lancinant. Actuellement, **les taux d'intérêts n'ont jamais été aussi bas**. Ceux des emprunts de la Confédération sont même tombés en dessous de 1%. Malgré ces taux inhabituellement bas, les intérêts de notre dette amputent déjà le budget cantonal de l'ordre de 250 millions de francs par année.

Risque: l'explosion des taux

Le risque potentiel est évident : avec les milliards de liquidités dont les banques centrales inondent les marchés, on ne peut pas exclure, tôt ou tard, le retour d'une forte inflation.

Or, pour mémoire, en 1992, **il y a vingt ans, la Confédération déboursait plus de 7% d'intérêts sur ses emprunts**. Genève payant ses emprunts plus cher que la Confédération, on voit que les conséquences d'une explosion des taux pourraient être brutales, voire dramatiques.

Au 31 décembre 2011, la dette financière genevoise se montait à 11,2 milliards de francs. Aujourd'hui, elle a atteint 11,9 milliards.

Triste réalité: la dette brute du canton reste la plus élevée de Suisse. Il est vrai que notre endettement s'est légèrement réduit, ces dernières années. Mais Vaud, par exemple, a fait beaucoup mieux, réduisant fortement sa dette, sans crise, pleurs ou grincements de dents.

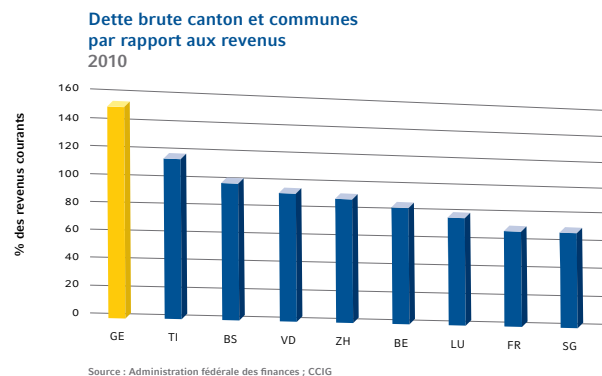
Simple indication qui devrait donner à réfléchir à ceux qui continuent de dépenser l'argent qu'ils n'ont pas: **en 2012, les intérêts de la dette genevoise ont coûté 241 millions de francs, alors que les Vaudois n'ont payé que... 26 millions.**

Et si les taux d'intérêts devaient remonter au niveau de 1992, avec quelle charge d'intérêt le canton de Genève se retrouverait-il ? Avec un taux moyen de 4,2%, elle monterait à **500 millions de francs**. Avec un taux moyen de 5,8%, elle atteindrait **700 millions**.

Surtout, dès cette année, avec le poids des 6 milliards de francs d'assainissement de la caisse de retraite des fonctionnaires, les engagements réels du canton vont atteindre un montant total de plus de 18 milliards de francs, soit **39'252 francs par habitant (enfants compris)**. Ce risque d'un retour de l'inflation donne donc le frisson...

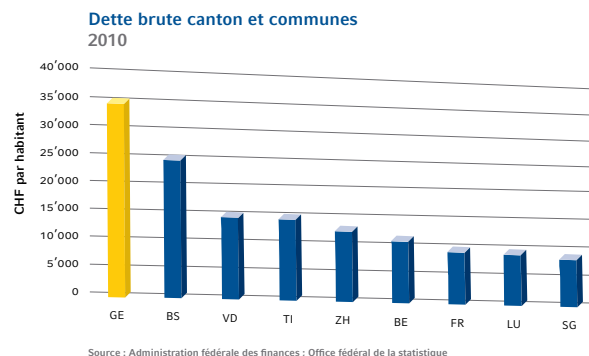
Genève : comparaisons inquiétantes

Lorsqu'on évoque la dette, certains ne manquent pas d'objecter que Genève est un canton très centralisé, donc que le fardeau de la dette repose inévitablement davantage sur le canton. Mais cela ne résiste pas à l'examen. En effet, les chiffres démontrent que la situation est tout aussi inquiétante si l'on additionne la dette du canton avec celles des communes genevoises.



N'est-il pas choquant de constater que chaque Genevois (enfants compris) doit supporter 35'000 francs de dette (brute, chiffre fédéral), soit **10'000 francs de plus qu'un Bâlois**? Et pourquoi avons-nous quelque **20'000 francs de dette de plus que les Zurichois et les Vaudois** ?

Est-il normal que **notre dette par habitant soit 5 fois plus lourde que la moyenne suisse**? Cela, sans compter les 6 milliards de la caisse de retraite des fonctionnaires qui, à elle seule, représente 13'084 francs supplémentaires par habitant...



Autre sujet d'inquiétude: l'importance de la dette par rapport aux recettes annuelles (fiscales et autres). On constate là aussi que le canton de Genève souffre de l'endettement le plus élevé par rapport à ses revenus, soit 150% en 2010.

La «bulle» de la dette

Représentant 150% des revenus du canton, notre dette est déjà inquiétante. Et il s'y ajoute 6 milliards de francs. Avons-nous vraiment le droit de laisser un héritage aussi lourd aux générations de demain? Ce manque de courage politique n'est-il pas d'autant plus dangereux et condamnable que, tôt ou tard, nous n'échapperons pas à une hausse des taux d'intérêts? Face à l'endettement immobilier et à l'impact d'une hausse potentielle des taux sur les propriétaires (comme dans les années 90), la Confédération s'inquiète et voudrait prévenir une «bulle» immobilière. On aimerait que Berne mette aussi en garde certains gouvernements et législatifs cantonaux sur la «bulle» de la dette publique.

LA FISCALITÉ GENEVOISE: fragile équilibre

Selon certains slogans, la fiscalité genevoise ne serait avantageuse que pour... les grandes fortunes. La vérité est bien différente. Et même le gouvernement de François Hollande, jusqu'ici, n'a pas osé taxer les «riches» français aux tarifs genevois, c'est-à-dire 71,5% de leur revenu...

Genève, paradis de la solidarité: merci les «riches»

En vérité, si plus de 30% des Genevois ne paient aucun impôt et bénéficient donc gracieusement des infrastructures et services publics, c'est précisément grâce aux efforts consentis par une minorité de gros contribuables qui, jusqu'ici, manifestent une «solidarité» assez exemplaire.

Malheureusement, certains ne cessent d'alimenter un climat d'aigreur et de jalousie à l'égard des «riches». Sans parler des hausses d'impôts supplémentaires dont ceux-ci sont continuellement menacés...

«Les riches toujours plus riches, les pauvres toujours plus pauvres» : attention aux slogans trompeurs! D'abord, dans une large mesure cette richesse croissante est surtout due à la hausse des prix de l'immo-

bilier: une villa mitoyenne achetée 500'000 francs, vaut souvent 1,5 ou 2 millions de francs, aujourd'hui.

La Banque Nationale Suisse l'a bien mis en évidence: en 2011, le patrimoine financier des Suisses s'est accru de 1,2%, alors que leur patrimoine immobilier a augmenté de 9,2%.

Pour sa part, une récente étude de Wüest & Partner confirme que, depuis 2002, en dix ans, la valeur locative des logements ou villas occupés par leur propriétaire a généré 40% de recettes fiscales supplémentaire.

Le drame, pour nombre de retraités notamment, «riches» malgré eux, est que cette augmentation de valeur - purement théorique - leur coûte toujours plus cher en impôt (valeur locative et fortune), alors que leur revenu, lui, reste inchangé. Attention, donc, aux illusions sur la richesse qui augmente...

De plus, le marché immobilier est en train de se retourner, de baisser. Une trompeuse richesse, très virtuelle et théorique, pourrait s'effacer d'elle-même.

Il y a aussi d'autres catégories de «riches» qui s'ignorent. **Ainsi, un contribuable qui a gagné un salaire brut de 86'768 par année - et ne peut donc pas vraiment être considéré comme un «riche», car ce salaire de 6'674 francs par mois est inférieur à la rémunération médiane du secteur privé** - se retrouve néanmoins avec **un capital de retraite de 500'000 francs**. Si son épouse a, elle aussi, travaillé et qu'elle retire également son capital, ils seront taxés sur **une «fortune» d'un million**. Voire bien plus, s'ils sont aussi propriétaires de leur logement. **Mais le revenu et le train de vie de ces «millionnaires» resteront toutefois bien modestes, surtout après impôts (voir l'encadré de la page 6).**

30% des contribuables ne paient pas d'impôt

Il est temps de mieux prendre conscience de la réalité : grâce à des contribuables qui acceptent d'être plus taxés que les Français, Genève est le canton qui, en moyenne, a le seuil d'assujettissement à l'impôt (le revenu brut à partir duquel l'impôt est perçu) le plus élevé de Suisse. En clair, grâce à quelques centaines de gros contribuables, plus de 30% des Genevois ne paient aucun impôt. Ne tuons - ou chassons - pas cette poule aux œufs d'or!

Au passage, rappelons que la Suisse est l'un des derniers pays du monde qui taxent la fortune.

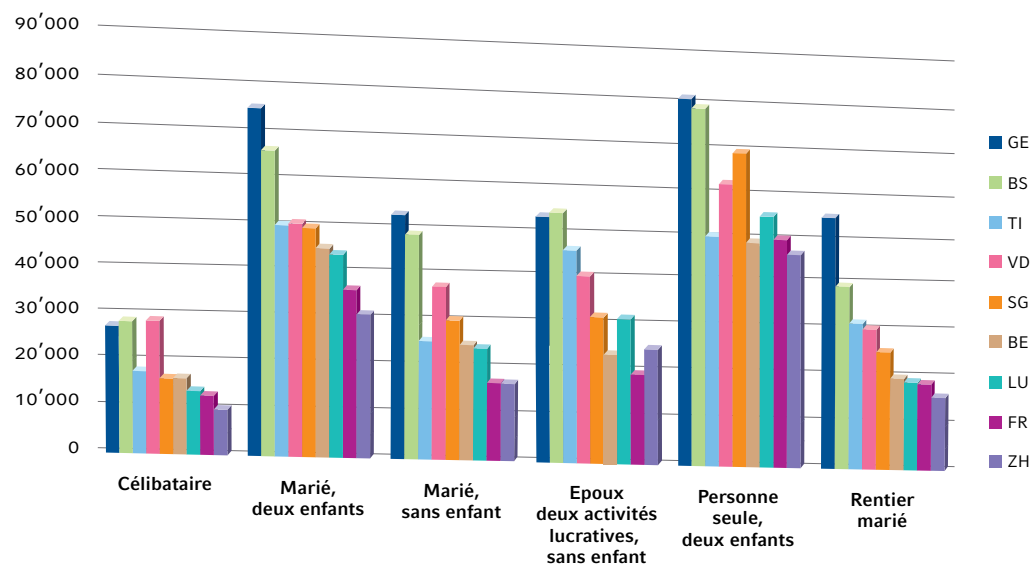
Ce graphique le confirme, **Genève est le canton le plus «social» et le plus «solidaire»**. A Genève, un couple marié, avec deux enfants ne commence à payer un impôt qu'à partir de 75'000 francs de revenu brut, alors qu'à Zurich ce même couple commence à payer l'impôt à partir de 32'000 francs.

Cette «solidarité» avec les 30% de la population qui ne paient aucun impôt, de même que la faible imposi-

tion des revenus les moins favorisés, s'explique par la progressivité de l'impôt genevois sur les revenus les plus importants.

Cela souligne crûment le poids d'impôts qui se retrouverait à charge des contribuables moins favorisés, au cas où une politique genevoise inconsiderée devait inciter quelques riches à l'exil, ne serait-ce que dans un canton voisin...

Seuil d'assujettissement à l'impôt selon revenu brut 2011



Source : Administration fédérale des contributions

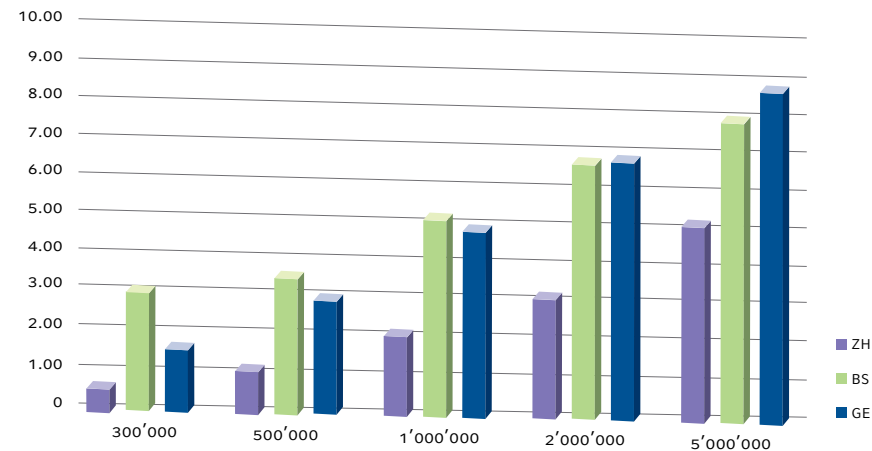
Fortune: la fiscalité favorise-t-elle vraiment les riches?

Proclamant qu'il faut «aller chercher l'argent là où il est» (mais pour combien de temps encore? serions-nous tentés d'ajouter), la gauche genevoise a l'indécence de prétendre que notre fiscalité «protège les riches». En particulier, affirme-t-elle, grâce au bouclier fiscal «plus le revenu de la fortune est élevé, moins la personne paie d'impôts». Il n'est pas sûr que les contribuables taxés à 71,5% partagent vraiment ce sentiment.

De même, quand le président du parti socialiste, annonçant le lancement d'une initiative exigeant la suppression du bouclier fiscal, ose prétendre: «C'est aussi une question de principe, celui de l'égalité fiscale», on relèvera qu'il a une bien singulière conception de l'égalité.

Entre ceux qui – avec le bouclier fiscal ! – paient déjà 120% d'impôt sur leur fortune et le revenu de cette fortune, alors qu'un tiers des contribuable ou ménages ne paie aucun impôt, où est vraiment «l'égalité devant l'impôt»? Sera-t-on vraiment plus équitable en supprimant le bouclier fiscal et taxant quelques contribuables à plus de 200%?

Charge en ‰ de la fortune nette due aux impôts cantonaux, communaux et paroissiaux Personne mariée sans enfant 2011



Source : Administration fédérale des contributions

En matière d'imposition de la fortune, la comparaison avec Zurich, place financière en concurrence permanente avec celle de Genève, notamment pour s'assurer les meilleurs talents, est frappante: comme on l'a vu, pour une fortune nette d'un million de francs, un contribuable genevois paie deux fois plus d'impôts qu'un Zurichois.

Or, même Zurich a parfois de la peine à conserver des talents attirés vers de nouvelles places financières dynamiques, tels les Emirats, qui n'ont aucun impôt sur la fortune ou le revenu.

Pyramide fiscale et riches contribuables: équilibre fragile

La fiscalité genevoise a ses avantages sociaux, mais attention à sa grande... **fragilité**. En effet, notre canton est particulièrement dépendant de sa classe moyenne et des tranches hautes de revenus, qui assurent une part majeure des rentrées fiscales².

Pendant les débats sur la suppression du bouclier fiscal, l'Office cantonal de la statistique a publié une étude que la presse s'est empressée de résumer par des titres chocs: «Les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent». Un peu comme si les uns s'enrichissaient au détriment des autres...

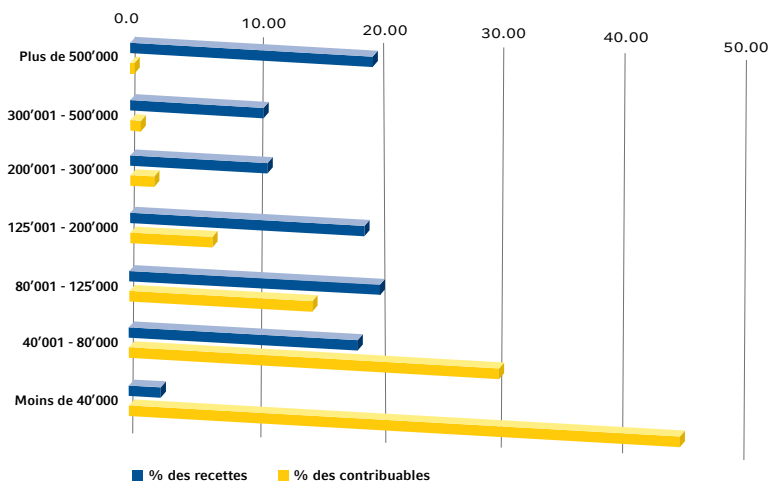
Assurément, des contribuables très aisés ont vu leurs revenus augmenter. Mais, plutôt que de s'en indigner, certains devraient s'en féliciter, car **les impôts prélevés sur ces revenus supplémentaires bénéficient directement aux moins favorisés**. L'important étant que ces montants soient effectivement redistribués à ceux qui en ont besoin, plutôt qu'à financer une lourde machine administrative.

Dans le même ordre d'idée, celui de l'excitation des jalousies et des aigreurs, les Jeunes Socialistes ont lancé une **initiative visant à plafonner les salaires**. En cas de succès, il ne devrait alors pas subsister beaucoup de revenus supérieurs à 500'000 francs. Résultat? Chacun peut le constater sur le graphique ci-dessous: le canton perdrait quelque 20% de ses recettes de l'impôt sur le revenu. Sans parler de l'exil inévitable d'acteurs majeurs de l'économie....

Il est urgent de le comprendre: les **Genevois disposant d'un revenu imposable supérieur à CHF 200'000 ne représentent que 4% des contribuables. Mais ils assurent, à eux seuls, plus de 40% des recettes de l'impôt sur le revenu.**

En outre, moins de 2% des contribuables (revenus supérieur à CHF 300'000) assurent à eux seuls 30% de l'impôt sur le revenu.

Pyramide fiscale selon le revenu imposable en CHF
Ensemble des contribuables
2009



Source : Office cantonal de la statistique – OCSTAT

Ces chiffres le soulignent crûment : notre canton est très dépendant d'une petite minorité de contribuables : **en 2009, les contribuables imposés sur un revenu supérieur à CHF 500'000 n'étaient que 1'813. Mais Genève leur doit 20% de l'impôt sur le revenu. Et n'évoquons pas leur impôt sur la fortune...**

Plus préoccupant: en 2009, les contribuables disposant d'un revenu brut supérieur à un million de francs n'étaient que **780** (ou 0,4 % des 217'142 contribuables). Et, en terme de revenu imposable, ils n'étaient plus que **421**...

Ces contribuables sont très mobiles. Souvent propriétaires d'un chalet ou d'autres objets immobiliers, de Verbier à Londres, voire des destinations plus exotiques, il leur est très simple de déplacer leur domicile fiscal. Genève en a assez souffert dans les années 90, pour ne pas renouveler la même erreur aujourd'hui.

Mais, s'ils migrent, il ne faudra pas leur en tenir rigueur, car ils auront la bénédiction de la Confédération, dont le site www.ch.ch offre une page «Payer moins d'impôts». **L'une des principales recommandations de Berne: «Déménager dans un canton pratiquant une fiscalité plus douce»...**

Qui paiera à la place des chassés?

Si de gros contribuables devaient être amenés à quitter Genève, lassés de l'hostilité croissante à leur égard et d'impôts décourageants, que resterait-il comme solution au canton?

En l'occurrence, il n'y aura pas de miracle, ni d'autre alternative que de:

- compenser ces pertes fiscales par des hausses importantes des taux d'imposition, qui n'épargneront alors aucune catégorie de contribuables
- diminuer massivement les charges du canton, y compris dans le domaine de l'aide sociale, voire les salaires des fonctionnaires (comme dans les années trente du siècle dernier).

Combien de contribuables pour remplacer un «riche»?

Si un contribuable disposant d'un revenu imposable de plus de 500'000 francs par année déplace son domicile fiscal (ne serait-ce que pour s'acheter un appartement ou une villa sur la Côte vaudoise, faute de pouvoir le faire à Genève), combien d'autres contribuables seraient-ils nécessaires pour le remplacer, c'est-à-dire assurer au canton un montant d'impôt similaire ?

Beaucoup, assurément. Mais il y a un autre enjeu, encore plus fondamental. Car il serait faux de ne se polariser que sur les impôts versés, sans considérer les coûts occasionnés par les contribuables et leur famille.

En effet, problème trop souvent ignoré: **le coût réel des habitants du canton, dont l'immense majorité ne couvre pas - par ses impôts - la part des services dont il bénéficie de la part du canton (santé, écoles, etc.).**

Ainsi, un contribuable marié, avec deux enfants, sans fortune, mais disposant d'un revenu imposable de 300'000 francs supporte **une charge fiscale totale de CHF 75'039, alors que sa famille «consomme»... 79'896 francs de prestations publiques** (dépenses courantes, sans les investissements - voir page 17). En clair, malgré l'importance de son revenu, ce contribuable ne couvre pas les frais qu'il entraîne.

Pour sa part, un contribuable marié, avec deux enfants, sans fortune, gagnant CHF 100'000, aura une charge fiscale de CHF 3'149, alors qu'il «consomme» lui aussi CHF 79'896 de prestations publiques.

Il faut donc 22 familles disposant de CHF 100'000 de salaire brut pour «rapporter» autant d'impôt qu'une famille bénéficiant de CHF 300'000 de salaire brut. Mais ces 22 familles «consomment»... CHF 1'757'712 de prestations publiques.

On mesure ainsi mieux l'impact de l'exil d'un contribuable disposant d'un million (ou plus) de revenu imposable.

Attirer ou chasser les bons contribuables?

Conclusion évidente de ces chiffres: comme la CCIG le répète inlassablement, depuis des années: **plutôt que de pousser certains contribuables à l'exil par une fiscalité exagérée et un climat psychologique agressif, il serait autrement plus intelligent et habile d'attirer - par une fiscalité modérée - quelques gros contribuables supplémentaires. Car ils paient très largement pour les autres.**

Et ne pas limiter les salaires (initiative 1:12)

Dans le même ordre d'idée, au passage, relevons **les dangers de l'initiative des Jeunes Socialistes** visant à limiter les plus importants salaires des entreprises à 12 fois le salaire le plus bas, **soit à limiter les salaires à un maximum de l'ordre de 500'000 francs. En effet, à Genève, les contribuables disposant de ce revenu ou d'un revenu supérieur assurent 19,5% des recettes.**

Cet enjeu est tout aussi préoccupant au niveau national, comme l'administration fédérale vient de le souligner, car la limitation des revenus des salariés à 500'000 francs entraînerait une perte de recettes nette, par année, de 5,4 milliards de francs pour l'AVS et de 560 millions pour les autres cotisations sociales. Sans parler des pertes de recettes fiscales correspondantes...

SONDAGE RÉVÉLATEUR: 86,2% des Genevois refusent...

La CCIG s'est longtemps exprimée au nom des 2'000 entreprises genevoises qui sont ses membres. Mais, depuis 2005, il nous a aussi paru nécessaire de prendre l'avis des électrices et électeurs genevois*.

Les sentiments et opinions du public confortent très largement nos convictions. Et devraient inciter nos élus à accentuer leurs efforts d'économies et de rigueur de gestion, sans espérer des hausses d'impôts.

Toujours un fort sentiment de gaspillage

Les chiffres le soulignent: les Genevois ont la conviction que leurs impôts ne sont pas toujours utilisés au mieux...

- **Seuls 2,2% des citoyennes et citoyens sondés jugent que nos finances sont très bien gérées.** Chez les électrices, cette proportion tombe même à 1,5%. Et la gauche (2,5%) n'est guère plus positive que la droite ou les sondés apolitiques (2,1%)
- Au contraire, **50,2% des sondés sont convaincus que l'Etat gaspille beaucoup ou un peu leurs impôts.** En 2007, ils étaient 59,76%.

Sur ce point, le canton progresse légèrement. En particulier, ceux qui estiment que l'Etat gaspille beaucoup sont désormais 17%, contre 24,7% en 2007.

Chez les électeurs de droite, cette proportion reste élevée: 25,7% (contre 37% en 2007). A gauche, elle tombe à 6,7% (contre 12,4% en 2007), alors que les apolitiques sont dans la moyenne (17,4%).

- Les Genevois restent néanmoins lucides: **ceux qui jugent que le canton gaspille un peu leurs impôts sont 33,2%** (contre 35% en 2007). **Les plus sévères sont les apolitiques (33,4)** alors que gauche et droite sont à égalité (32,7%).
- Par contre, la proportion de ceux qui jugent que le canton gère assez bien les finances progresse de 20,8% (2007) à 38%, mais avec un gros écart: la gauche est à 50,4%, alors que la droite est à 33% et les apolitiques à 30,1%.

...toute hausse d'impôt

L'explication de cette perception plus favorable de la gestion du canton? Probablement l'impact de la nouvelle loi sur l'imposition des personnes physiques, conçue pour alléger la charge fiscale des familles, lesquelles - du coup - jugent désormais les finances publiques sous un jour plus favorable. Mais aussi les efforts de certains Conseillers d'Etat, David Hiler en tête.

Refus massif de toute hausse d'impôts

Malgré cette évolution positive, ceux qui rêvent d'augmenter à nouveau les impôts ne doivent pas se faire trop d'illusions.

«Face au déficit des finances cantonales, doit-on augmenter les impôts ou l'Etat doit-il apprendre à mieux gérer les ressources disponibles?» : les réponses à cette question ne laissent pas planer le moindre doute:

- **86,2% des électrices et électeurs genevois veulent que l'Etat «gère mieux les ressources disponibles».**

A droite, c'est presque l'unanimité pour les économies : 93,1%. Et les apolitiques n'en pensent pas moins: 90,7%, de même que les sondés de gauche qui sont 75,2% à préférer une gestion plus rigoureuse à des hausses d'impôts.

- Inversement, **Genevoises et Genevois ne sont que 7% à préférer des hausses d'impôts** (contre 4,2% en 2007), proportion qui tombe à 5,4% chez les femmes.

**Sondage M.I.S. Trend, réalisé du 25 au 29 mars 2013.*

Methodologie: prise d'information téléphonique centralisée; déroulement du questionnaire sur écrans informatiques; saisie immédiate et contrôle de l'échantillon simultanés; sous surveillance permanente.

Échantillon: 502 habitants du canton de Genève avec droit de vote, représentatifs de la population, âgés de 18 à 74 ans.

Résultat: triés selon les critères habituels (sexe, âge, etc.).

Marge d'erreur: ± 4,5%

Responsable: Gaëlle WESTON BRATSCHI



Table des matières

Inquiétudes pour les Genevoises et Genevois	Page 1
Pour Genève: la presse, elle aussi, s'inquiète	Page 2
Modèle suédois ou désastre à la française?	Page 3
Un danger pour Genève: l'animosité à l'égard des riches	Page 5
La vraie question: comment mieux gérer l'Etat?	Page 8
Enjeu majeur: une classe moyenne sous pression	Page 10
Genève, à nouveau des hausses d'impôts?	Page 12
Dépenses: toujours pas stabilisées	Page 16
Le poids de la dette: à charge des générations futures	Page 22
La fiscalité genevoise: fragile équilibre	Page 24
Sondage révélateur: 86,2% des Genevois refusent toute hausse d'impôt	Page 30



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève • Tél. +41 (0) 22 819 91 11 • Fax +41 (0) 22 819 91 00 • www.ccig.ch

Faites circuler cette étude!

Elle peut être téléchargée
sur le site www.ccig.ch

Relayez cette adresse à vos proches!